

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 4 avril 2023**

Date de convocation : 30 mars 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Procurations : 3 Votants : 17 (M. le Maire ne prend pas part au vote, ni pour lui, ni pour Olivier CHARRET pour lequel il a procuration)

L'an deux mille vingt-trois, le 4 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE, Edith GRAVELEAU.EXCUSÉS : Alexandre LARRUHAT, Bérénice DABAN, Olivier CHARRETPROCURATIONS : Alexandre LARRUHAT à Jean-Marc DOURAU, Bérénice DABAN à Audrey VANHOOREN, Olivier CHARRET à Marc CANTONSecrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI**DÉLIBÉRATION N° 2023-18 : ALSH Compte Administratif 2022**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON,
vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	92 607.40
	Réalisé :	79 223.35
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	92 607.40
	Réalisé :	104 847.00
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	25 623.65
Résultat global :	25 623.65
Excédent	

VOTE

POUR	17
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme,
Le Maire

